

The background of the entire page is a photograph showing several hands of different skin tones clasped together in a circle, symbolizing teamwork and agreement. The setting appears to be a professional meeting or office environment with papers and a laptop visible in the blurred background.

erg-go!

PORTRAIT

ENTREVUE AVEC ALEXANDRE NADEAU, M. ERG.,
PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC

MAI 2023



NOTRE COLLABORATRICE À LA REVUE, VANESSA DAOUST, A EU LE PRIVILÈGE DE S'ENTREtenir AVEC ALEXANDRE NADEAU, PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC (OEQ). ELLE A DÉCOUVERT UN HOMME ACCESSIBLE ET DYNAMIQUE, UN ERGOTHÉRAPEUTE PASSIONNÉ PAR SA PROFESSION ET UN PRÉSIDENT ENGAGÉ À FAIRE RAYONNER L'ERGOTHÉRAPIE AU QUÉBEC POUR LES PROCHAINES ANNÉES À VENIR ! VOICI LE RÉSUMÉ DE LEUR CONVERSATION.

Ergothérapeute depuis 2017, tu as travaillé majoritairement en réadaptation professionnelle. Quels étaient tes forces et tes défis lorsque tu pratiquais comme ergothérapeute clinicien ?

Après avoir étudié en kinésiologie à l'Université de Sherbrooke, j'ai entamé mon parcours en ergothérapie. Ces premières années universitaires m'ont permis de développer un regard critique en ce qui concerne l'analyse du mouvement humain, qui s'est avéré être très utile dans ma pratique d'ergothérapeute pour l'analyse de l'activité. J'étais également connu pour mon souci de diligence dans les suivis et la communication des résultats ; je pouvais produire des rapports exhaustifs rapidement, ce qui était très apprécié par les parties prenantes, y compris les usagers.

En ce qui concerne mes défis, je dirais que je me questionnais très souvent sur la manière de recueillir l'information essentielle tout en respectant mes responsabilités professionnelles et le mandat qui m'avait été confié. En tant qu'ergothérapeute, j'ai constaté que ma pratique en 1re et 2e ligne dans le secteur privé, puis en centre de réadaptation, exigeait une adaptation constante de ma tenue de dossier globale pour répondre aux exigences administratives et des agents payeurs qui variaient d'un milieu à l'autre. Il faut accepter qu'on ne puisse pas tout connaître d'emblée, mais nous avons une responsabilité d'aller chercher l'information avec célérité et de rester à jour dans nos connaissances pour offrir le meilleur accompagnement possible aux clients.

Pour plusieurs membres, tu représentes un changement d'ère à l'OEQ. Pourquoi avoir voulu être président de l'OEQ ?

Initialement, devenir président de l'Ordre n'était pas mon but premier. Je n'avais pas établi cet objectif de carrière. En revanche, depuis ma sortie de l'université, mon intention était de me joindre à l'Ordre, parce que j'ai toujours été attiré par le cadre réglementaire offert par l'Ordre, qui valorise la qualité des services pour le bien-être de la population. En tant qu'individu, la qualité des services et la défense de la justice m'ont toujours tenu à cœur. En rejoignant l'Ordre, j'ai réalisé que j'avais l'opportunité de contribuer activement à la protection du public et d'influencer des paradigmes devant être modernisés pour une plus grande accessibilité et valorisation de l'ergothérapie en temps opportun, dont le réseau de la santé et des services sociaux, pour l'ensemble de la population.

Pour être plus précis, ma décision de me porter candidat à la présidence de l'Ordre était motivée par ma préoccupation quant à l'éventualité d'un manque de candidatures de la part des membres, ainsi que par les conséquences potentielles que cela aurait sur notre profession et notre crédibilité. J'ai donc naturellement senti le besoin de me présenter et de relever ce défi. Évidemment, je reconnais en toute humilité et transparence que je n'ai pas le CV parfait sur papier. Toutefois, je suis convaincu qu'il faut prendre des risques pour provoquer un véritable changement et j'ai choisi de me lancer pour amorcer un virage nécessaire. Je ne voulais pas attendre la fin de ma carrière pour contribuer à l'évolution de l'Ordre, car c'est aujourd'hui que nous devons agir !

Aussi, je dois rappeler que la présidence d'un ordre est entourée de gens très expérimentés qui partagent leurs connaissances pour favoriser la création de solutions réalistes et concertées.

En somme, je me suis impliqué, car j'ai le désir de m'engager complètement dans ce rôle. J'ai la conviction de réussir à améliorer l'accessibilité et de favoriser une saine collaboration entre les membres et l'Ordre plutôt que d'en avoir peur ! C'est ma motivation. Après tout, l'Ordre est composé d'ergothérapeutes à la base. Les membres de la profession sont certainement les mieux placés pour reconnaître une pratique de qualité et les besoins essentiels auxquels il faut répondre. Bref, j'ai accepté ce mandat de 4 ans aux termes des élections de décembre 2021 en connaissant mes forces et mes limites ; ce sera aux membres, aux partenaires et à la population de juger à travers les actions de l'Ordre, si nous sommes sur la bonne voie.

Es-tu en mesure de nommer une découverte positive au sujet de notre ordre professionnel que tu ne connaissais pas avant ta présidence ?

La bienveillance de l'Ordre est bien plus présente qu'on ne peut le croire dans sa prérogative de protection du public. En effet, l'Ordre comprend son influence sur la pratique des ergothérapeutes et s'efforce au quotidien de minimiser les pensées anxieuses et négatives vécues par les professionnel(le)s. Pour ce faire, il est crucial pour l'Ordre de maintenir une communication bidirectionnelle efficace avec ses membres, de façon à assurer une transmission fluide des informations. Les membres doivent saisir qu'ils sont compétents jusqu'à preuve du contraire, comme cela peut se produire lors d'une inspection professionnelle qui vise avant tout à une amélioration continue de leur pratique.

Qu'aimes-tu le plus et le moins de ton poste à l'OEQ ?

J'aime faire partie intégrante d'une équipe déterminée à apporter des changements positifs, malgré des ressources limitées et des exigences en constante évolution. Je suis reconnaissant pour la rétroaction

positive que je reçois à propos de petits gestes qui font une différence pour plusieurs, notamment pour les capsules vidéo, ce qui nous motive à poursuivre les améliorations. Par ailleurs, ce que j'apprécie aussi et que je trouve remarquable, c'est la multitude d'opportunités de collaboration interprofessionnelle avec d'autres ordres. Nous sommes perçus comme un leader rassembleur, ce qui correspond parfaitement à l'essence même de notre profession.

D'un autre côté, bien que je ne puisse pas dire que je n'aime pas cela, décider d'assumer la présidence d'un ordre professionnel implique de longues heures de travail tout au long de l'année, y compris pendant les vacances. Heureusement, je suis constamment conscient de l'importance d'avoir un équilibre occupationnel et je m'efforce de le maintenir. L'ancien président m'avait prévenu avant son départ que je devais m'attendre à travailler au moins 10 heures par jour. Récemment, j'ai eu la chance de le revoir pour lui remettre le Mérite du CIQ, et j'en ai profité pour lui dire qu'il avait raison !

Plusieurs membres se questionnent souvent sur l'absence d'informations circulant quant à l'apport de l'ergothérapie dans différents domaines qui ont fait l'actualité dans les dernières années. Une plus grande et meilleure représentation de l'ergothérapie est souhaitée dans l'intérêt du public que ce soit pour la santé mentale, la covid longue, etc. Quelles sont les actions de l'OEQ à court terme pour y remédier ? Et comment encouragerais-tu les membres à prendre plus de place ?

Nous sommes conscients que la profession d'ergothérapeute doit être bien positionnée et accessible pour l'intérêt public dans plusieurs dossiers sociétaux prioritaires en 2023. Avant tout, il est essentiel de comprendre en quoi consiste l'ergothérapie pour mieux avoir recours à celle-ci. C'est pourquoi notre nouvelle planification stratégique pour la période 2023-2026 inclut une mission revisitée ainsi qu'une vision qui met en avant cet aspect. En qualité d'organisme réglementaire, l'Ordre dispose d'un levier important pour valoriser la profession auprès du public dans divers dossiers d'actualité.

[suite page 04]

L'Ordre effectue régulièrement des représentations, généralement chaque mois voire chaque semaine, par exemple, auprès des représentants du ministère de la Santé ou du ministère de l'Éducation. Ces rencontres impliquent de nombreux travaux préparatoires visant à sensibiliser sur les enjeux de protection du public. Toutefois, l'Ordre souhaite aller au-delà des écrits en établissant des rencontres plus humaines pour favoriser le changement. Bien que ces efforts n'aboutissent pas toujours à des victoires tangibles ou des scénarios gagnant-gagnant, car les ministères ont toujours de nombreux enjeux à gérer simultanément, les ergothérapeutes restent néanmoins une solution valable parmi d'autres pour résoudre plusieurs dossiers sociétaux actuels.

Un autre de nos obstacles est que la profession n'est pas encore présente partout par méconnaissance ou par manque de professionnel(le)s pour y répondre. On se rend compte rapidement qu'il y a eu longtemps des postes créés en ergothérapie qui n'ont jamais été pourvus. Il faut alors comprendre la raison pour bien justifier la situation face à nos homologues avant de suggérer de nouveaux projets. On ne peut pas décider pour les ergothérapeutes quelle pratique ils ou elles souhaitent, mais l'Ordre doit agir de manière cohérente dans ses actions et nous avons tous la responsabilité de nous positionner de manière stratégique pour mettre en avant notre expertise unique, selon nos ressources humaines disponibles.

D'un autre côté, il incombe aux ergothérapeutes de participer au rayonnement de la profession et de signaler tout cas où leur intervention est jugée nécessaire, ainsi que toute situation préjudiciable qu'ils ou elles ont vécue ou constatée, auprès de leur gestionnaire et de l'Ordre. À la suite de la pandémie, il est inadmissible que des gestionnaires envisagent de réaffecter des ergothérapeutes à d'autres postes tels que préposé(e)s aux bénéficiaires ou aides-soignant(e)s au sein de l'établissement. En acceptant ces décisions, nous risquons de priver l'humain de l'expertise de l'ergothérapie, ce qui est probablement l'un des plus grands risques de préjudice.

Dans le cas de la COVID longue, plusieurs profession-

nel(le)s peuvent favoriser la réadaptation, mais très peu vont aborder la rechute, la gestion de l'effort... les ergothérapeutes, eux oui ! Les ergothérapeutes sont de plus en plus présent(e)s lors des congrès et des colloques, et je tiens à saluer leur engagement et leurs initiatives ! Nous sommes des chefs de file de la collaboration, donc c'est à chacun(e) de prendre la parole. Soyons en recherche de solutions, c'est là-dedans qu'on est reconnu ! Il est important que les ergothérapeutes s'affirment, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'ils ou elles doivent être présent(e)s dans les médias. Il s'agit d'une démarche personnelle qui leur appartient en grande partie, et qui ne peut pas être faite à leur place par l'Ordre. Toutefois, l'Ordre peut définitivement soutenir un(e) membre qui s'engage dans de bonnes pratiques. L'inverse nous éloignerait de nos ambitions au sein de notre profession.

Entrevois-tu la possibilité de partager des bilans sur les rencontres tenues entre l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE), l'Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée (AQEPP) et l'OEQ afin d'informer l'ensemble des membres des sujets concrets abordés et objectifs fixés à moyen terme ?

Depuis mon entrée en fonction, j'ai des rencontres bimestrielles avec Steeve Vallières, président de l'AQEPP ainsi qu'avec France Verville, remplacée depuis février 2023 par Soëla Bandaly, directrice de l'ACE. Les bilans de ces réunions sont déjà partagés à travers nos différentes publications.

Ces collaborations entre ces associations et l'Ordre ont fait avancer plusieurs dossiers, dont la COVID longue, la présence de l'ergothérapie en santé mentale. C'est un plaisir de travailler avec eux, car chacun est respectueux du mandat de chacune des entités. L'Ordre ne peut pas être présent partout à la fois, il est donc essentiel d'encourager toutes les parties prenantes telles que les associations et autres initiatives, comme votre revue, à mettre en lumière la profession !

L'OEQ est parfois perçue par les ergothérapeutes comme une entité directive et sévère, surtout en ce qui a trait à l'inspection professionnelle. Beaucoup d'anxiété est vécue par les ergothérapeutes durant le processus d'inspection. Qu'est-ce que tu aimerais dire aux membres pour changer cette mentalité ?

Premièrement, je veux dire aux membres qu'ils et elles sont compétent(e)s jusqu'à preuve du contraire. Ce n'est pas parce que les membres sont inspectés(e)s qu'ils doivent se remettre en question. Bien au contraire, l'inspection est un processus normal de formation continue axé sur la prévention qui donne à la personne inspectée l'occasion de bénéficier d'une rétroaction sur sa pratique. Quand l'inspecteur(-trice) a des interrogations sur le raisonnement clinique d'un(e) ergothérapeute, c'est par le biais d'un appel téléphonique que l'ergothérapeute peut expliquer son raisonnement qui n'a peut-être pas été clairement détaillé sur papier. La profession a évolué à vitesse grand « V » dans les dernières années et c'est important pour l'Ordre d'aller soutenir les membres à continuer d'offrir des services de qualité.

Deuxièmement, l'Ordre a également fait un virage par rapport à l'inspection en 2022, notamment en introduisant l'envoi numérique des dossiers à inspecter. Également, les recommandations au terme de l'inspection ont été revues pour n'inclure que les plus essentielles. Dans les années précédentes, les ergothérapeutes pouvaient être confrontés à près d'une cinquantaine de recommandations, ce qui pouvait susciter des interrogations quant à la qualité de leur pratique. En réduisant environ de moitié le nombre de recommandations, l'Ordre agit davantage dans une perspective de gestion des risques conformément à sa mission première.

De plus, les inspecteurs(-trices) actuel(le)s veulent aider les membres et ont le désir que l'Ordre ne soit pas perçu comme sévère, mais davantage comme un collaborateur constructif à la qualité de la prestation des services de la profession.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'Ordre donne un vote de confiance à ses membres en permettant aux ergo-

thérapeutes de choisir leurs dossiers à inspecter selon certains critères.

Avec la pénurie d'ergothérapeutes dans le réseau actuel, qu'aimerais-tu dire à nos lecteurs étudiants en ergothérapie ?

C'est normal de ne pas se sentir en contrôle dans les premières années de sa pratique ! Toutefois, l'opposé m'inquiète davantage, car il est important de reconnaître que l'apprentissage est constant et ne s'arrête jamais. Les ergothérapeutes ont des connaissances diversifiées dans différents domaines ; il est important d'être indulgent envers soi-même et de solliciter de l'aide des autres ergothérapeutes lorsque cela est nécessaire. Je n'ai jamais entendu un(e) ergothérapeute refuser de l'aide à un(e) autre. L'Ordre met également à disposition plusieurs sources d'informations vérifiées et validées que ce soit sur son site web ou les différents forums disponibles sur le Portail pour soutenir ses membres. Finalement, j'invite les membres à contacter l'Ordre s'ils ou elles ont des questions ; nous nous faisons un devoir de répondre à toute question et demande avec diligence. Nous sommes en processus d'amélioration continue et nous avons besoin de votre rétroaction pour continuer à améliorer notre efficacité dans les suivis.

On dit souvent que l'ergothérapie est une jeune profession. Quels sont tes souhaits pour l'ergothérapie pour les 5 prochaines années ? Et pour les 20 prochaines années ?

C'est peut-être idéaliste pour certains, mais à court terme, j'ai le souhait que nous arrêtons d'expliquer notre profession. En sachant à quoi s'attendre en consultant en ergothérapie, les gens pourront plus rapidement être conscients des bénéfices sur leur autonomie dans leurs activités quotidiennes. Je reconnais que c'est énergivore et démotivant pour les membres d'expliquer de manière systématique ce que ça mange en hiver un ergothérapeute ! Il ne faut pas hésiter à briller avec nos couleurs et notre identité unique à la même hauteur que les autres professions. Notre valeur ajoutée à la société n'est pas à faire ; l'efficacité de l'ergothérapie n'est jamais

[suite page 06]

PORTRAIT [SUITE]

ENTREVUE AVEC ALEXANDRE NADEAU, M. ERG.,
PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC

contestée lorsqu'une personne l'expérimente ! Le véritable problème réside en amont dans la trajectoire de soins et son accès. Mon désir est que la population demande : « *Quand vais-je pouvoir bénéficier de l'ergothérapie ?* » plutôt que de regretter : « *J'aurais dû commencer l'ergothérapie beaucoup plus tôt !* ».

Je souhaite également que l'ergothérapie soit accessible, peu importe la situation géographique d'une personne au Québec. C'est un enjeu pour toutes les professions de la santé, mais nous ne pouvons pas abandonner. Cependant, les enjeux des listes d'attentes sont à l'échelle provinciale et je suis très préoccupé par des délais comptés en années. Rapidement, je pense au service des aides techniques, les enfants de 0-5 ans, les transitions dans les milieux d'hébergement, etc.

Je suis aussi sensible au fait que les ergothérapeutes peuvent être épuisés professionnellement à l'approche de la quarantaine en raison des exigences élevées de la pratique en tant que professionnel(le)s. J'ai remarqué que de nombreux ergothérapeutes expérimentés se réorientent vers des postes de gestionnaire en raison de cela. Bien que les ergothérapeutes soient reconnus en ergothérapie pour être de bons gestionnaires, je constate, entre autres, que la lourdeur administrative générale du système québécois peut également épuiser les membres au fil des années !

Mon objectif ultime est que les ergothérapeutes dédient davantage de prestations de services en présence des usagers ; c'est ce que les ergothérapeutes souhaitent et c'est ainsi que nous allons offrir une meilleure protection au public en contribuant davantage à la modernisation du réseau de la santé et de l'éducation.

Finalement, mon désir ultime pour l'ergothérapie est que, dans quelques années, un enfant de 8 ans puisse souhaiter devenir ergothérapeute quand il sera grand !

En terminant, nous aimerions entendre parler de tes autres occupations ! Quels loisirs sportifs, artistiques, de divertissement pratiques-tu de manière régulière ?

Le sport a toujours fait partie intégrante de ma vie, me permettant de canaliser mon énergie de manière positive et d'obtenir des résultats scolaires performants. J'adhère pleinement au précepte de Pierre de Coubertin, qui est ma devise au quotidien : « *un esprit sain dans un corps sain* ». Sommairement, j'ai pratiqué des sports d'équipe tels que le soccer et le hockey, puis je me suis investi complètement dans la course à pied au niveau collégial et universitaire en parcourant le fameux marathon (42,2 km) à 6 reprises jusqu'à aujourd'hui. Le sport m'a permis de réaliser le rêve de compétitionner sur la scène internationale pour représenter le Canada lors du Championnat du monde de duathlon en Australie.

Depuis, en tant que professionnel, je continue de m'entraîner en cumulant plus de 5000 km à la course à pied, à vélo et à ski de fond. Jusqu'à très récemment, j'étais entraîneur du club de triathlon de Chambly depuis quelques années après avoir partagé ma passion auprès des jeunes du secondaire. C'est essentiel, pour ma part, d'avoir un moment d'activité physique dans notre journée pour socialiser et évacuer les mauvaises ondes. C'est une routine qui a bâti mon identité et renforcé mon sentiment d'auto-efficacité.

Merci à Alexandre Nadeau pour sa générosité !

Nous vous invitons à suivre l'OEQ via leur revue Occupation : *Ergothérapeute*, leurs infolettres ainsi que sur leurs réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) pour être à l'affût des nouveautés et projets concernant la profession !

Crédits photos :
Unsplash - krakenimages